

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE **MERCREDI 13 NOVEMBRE 2024**

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS PRÉSENTS : 21

NOMBRE DE DELEGUES ABSENTS : 6

AYANT DONNÉ POUVOIR : 4

N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR : 2

Le 13 novembre 2024, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle de la Savoyarde à Séez, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice : Guillaume DESRUES, Laurent CHELLE, Gérard VERNAY, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN, Frédéric BATAILLE, Cécile UTILLE-GRAND

Les Chapelles : Paul PELLECUER

Montvalezan : Jean-Claude FRAISSARD, Thierry GAIDE

Séez : Lionel ARPIN, Joëlle CAMPERS, Mathieu LECLERCQ

Sainte-Foy-Tarentaise : Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes : Serge REVIAL, Capucine FAVRE, Franck MALESCOUR

Val d'Isère : Patrick MARTIN, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger : Alain EMPRIN

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Laurence REGNIER donne pouvoir à Gérard VERNAY

Françoise BESNARD donne pouvoir à Michelle ANXIONNAZ

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES

Gérard MATTIS donne pouvoir à Patrick MARTIN

EXCUSÉS

Séez : Eric JACQUEMOUD

Tignes : Laurence FONTAINE

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Mathieu LECLERCQ est désigné secrétaire de séance

2024-127

RAPPORT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE 2025

La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a renforcé pour les communes de 3 500 habitants et plus, les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre comportant au moins une commune de 3 500 habitants et plus, les départements et les régions, les mesures d'informations préalables au vote des budgets.

Le Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB), prévu par le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) a lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif. Il s'agit d'une discussion autour des orientations générales du budget de l'exercice ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés pour le budget principal et les budgets annexes Abattoir, Maison Funéraire, Transports, Tourisme et à compter de l'exercice 2025 des budgets Eau et Assainissement.

Ce rapport comprend :

- Une présentation du contexte national et départemental en matière de finances publiques ;
- Les orientations budgétaires pour l'exercice 2025 de la communauté de communes (la structure et de l'évolution des dépenses, des recettes et des effectifs, la structure de la dette...).

Le Rapport d'Orientation Budgétaire est transmis aux conseillers communautaires avec la convocation du conseil communautaire.

Il est présenté aux conseillers communautaires les principales orientations du budget 2025 pour le budget principal et l'ensemble des budgets annexes.

La commission Finances, réunie le 4 novembre 2024, a donné un avis favorable sur le rapport d'orientation budgétaire.

Le conseil communautaire, à l'unanimité :

- **PREND ACTE** que les conseillers communautaires disposent d'une communication suffisante concernant le Rapport d'Orientation Budgétaire 2025 ;
- **PREND ACTE** des informations contenues dans le Rapport d'Orientation Budgétaire du budget principal et des budgets annexes Abattoir, Maison Funéraire, Transports scolaires, Tourisme, Eau et Assainissement.

**Le Président,
Yannick AMET**

